

Service d'Analyse des Milieux Intérieurs de la Province de Liège

• Public

Le SAMI est un service de proximité qui se veut accessible à toute personne dont l'habitat privé est situé dans la Province de Liège.

• Missions

Le Service de la Santé de la Maison de la Province de Liège a été créé le 1^{er} octobre 1999. Ce service vise à étudier les habitations suspectes de receler des éléments nuisibles à la santé des occupants sur appel de ceux-ci avec l'aide de leur médecin-traitant.

• Activités

Il fonctionne sur le principe d'un « S.A.M.I. » (Service d'Analyse des Milieux Intérieurs.)

L'approche des problèmes se fait par étapes successives, afin de trouver les sources d'exposition aux polluants et d'imaginer des solutions pratiques pour réduire voire supprimer cette exposition.

Depuis sa création, un millier de visites d'habitations ont été programmées à la demande du médecin traitant. De nombreux appels ont fait l'objet de conseils par téléphone ou courrier avec le cas échéant réorientation vers des services spécialisés concernés tel que services communaux ou services du logement de la Région wallonne. Après la visite au domicile, le médecin demandeur reçoit un rapport reprenant les observations réalisées et des conseils de remédiations afin qu'il puisse en reparler avec son patient et qu'il répète à celui-ci les conseils donnés. Après un délai variable, les personnes et leur(s) médecin(s) sont recontactés afin de réévaluer la situation. Cette évaluation montre que la majorité des personnes concernées ont appliqué les conseils prodigués. Parmi les personnes qui suivent les conseils, plus de 80% voient leurs plaintes disparaître. Ces plaintes concernent le plus souvent les voies respiratoires et la sphère ORL mais aussi les conjonctives, la peau ou le système nerveux central. La situation la plus fréquemment rencontrée est l'apparition de moisissures et d'humidité de condensation sur les parois suite à une mauvaise ventilation des habitations. L'utilisation de différents produits chimiques tant pour la construction, la rénovation ou l'entretien des logements peut aussi causer une exposition à des agents nocifs pour la santé. Il est important de choisir les bons produits et de respecter les indications du fabricant quant à leur mode d'emploi.

• Commentaires

Territoire couvert : Province de Liège

• Autre info

• Sigle
SAMI Liège

• Adresse
Rue Darchis 33

• Localité
4000 Liège

• Personne ressource
Docteur Alain NICOLAS

• E-mail
alain.nicolas@provincedeliege.be

• Tél
02 230 48 57

• Institution partenaire(s) de l'expérience
- Un module de formation sur la pollution intérieure

